



Château-Gontier, le 6 septembre 2016

Le Principal,

A

Mesdames et messieurs
Les responsables légaux

Collège Jean Rostand
2 rue des Nations Unies
53200 CHATEAU GONTIER

tél : 02 43 07 26 48

Fax : 02 43 07 13 63

e-mail : ce.0530779@ac-nantes

<http://cig-rostand-53.ac-nantes.fr/>

Madame, Monsieur,

Les élections de vos représentants au Conseil d'Administration du Collège se dérouleront le :

Vendredi 7 Octobre 2016 de 11 h 00 à 15 h 00.

Les modalités de vote vous seront communiquées ultérieurement.

Les déclarations de candidature signées des candidats doivent me parvenir :
avant le lundi 26 septembre 2016.

- **Chaque parent d'élève est électeur et éligible.**
- **Tous les parents sont donc concernés**, quelle que soit leur situation, c'est-à-dire qu'ils soient mariés ou non, séparés ou divorcés.
- **Chaque parent ne dispose que d'une seule voix**, quel que soit le nombre d'enfants inscrits dans l'établissement.
- **Dans les cas particuliers** où l'exercice de l'autorité parentale a été confié à un tiers qui accomplit tous les actes usuels relatifs à la surveillance ou à l'éducation de l'enfant, celui-ci exerce le droit de voter et de se porter candidat à la place des parents. Ce suffrage est non cumulatif avec celui dont il disposerait déjà au titre de ses propres enfants inscrits dans le même établissement.
- **Les personnes de nationalité étrangère** bénéficient des mêmes droits que les nationaux.
- **Les listes de candidats** peuvent comporter au plus un nombre égal au double du nombre des sièges à pourvoir (7 sièges) et, en tout état de cause, au moins deux noms. Les candidats sont inscrits sur la liste sans mention de la qualité de titulaires et de suppléants. **Les élus sont désignés selon l'ordre de présentation de la liste.**
- **Les noms d'associations, fédérations ou unions** qui ne regrouperaient pas spécifiquement des parents d'élèves ne peuvent pas figurer sur les bulletins de vote. A fortiori, toute mention d'appartenance à un syndicat professionnel ou un parti politique est prohibée.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

N. BLANCHEMAISON



Pour information,

Les parents sont invités à l'assemblée générale de la Fédération de parents d'élèves (FCPE) qui se tiendra le jeudi 15 septembre 2016 à 20h30 en salle B01 au collège.